

L'ESPACE CULTUREL POUR GRANDIR

Plan de la politique
culturelle intégrée
2020 - 2025

M O L E N B E E K - S A I N T - J E A N

G C D E V A A R T K A P O E N
O . B . D E B O E K E N M O L E N
N E D E R L A N D S T A L I G E C U L T U U R D I E N S T

PREFACE

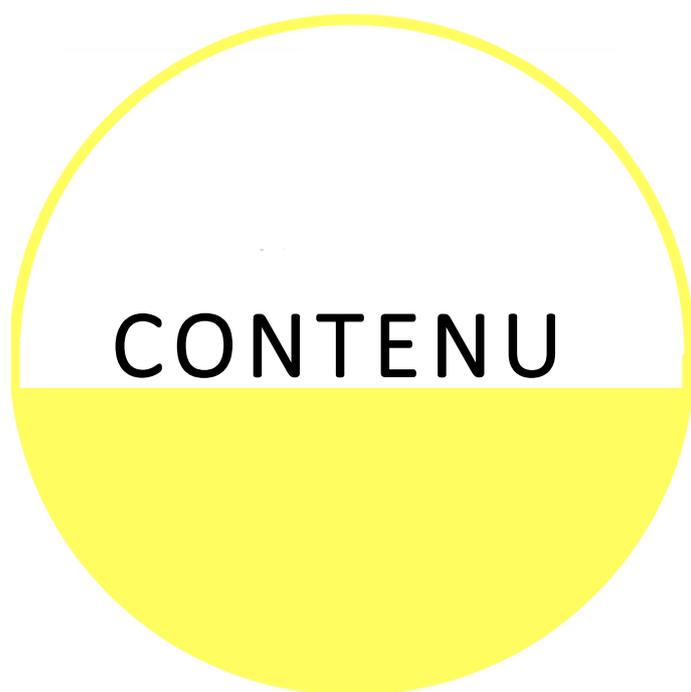
Ce plan décrit les ambitions du Vaartkapoen, de la bibliothèque publique De Boekenmolen et du service de la culture néerlandophone, que les parties concernées souhaitent réaliser à Molenbeek d'ici 2025. Pour formuler ces ambitions, les trois partenaires décrets n'ont pas foncé tête baissée. Ils se sont basés sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, avec pour source d'inspiration « des institutions fortes », « la santé (mentale) du citoyen » et « des partenariats pour atteindre des objectifs ». Des ambitions sur mesure pour Molenbeek ont été formulées et discutées sur la base de nos nombreuses années d'expérience, mais aussi de discussions approfondies avec différents groupes d'habitants et partenaires, sur la base des avis des organes consultatifs et des collectifs citoyens, qui suivent de près ce qui se passe au sein de la population, mais aussi d'événements majeurs qui ont eu une incidence sur Molenbeek.

C'est avec plaisir que nous vous expliquons notre parcours dans la suite du document, en commençant par les idées issues de l'environnement qui ont constitué notre fil conducteur principal et par le cadre théorique dans lequel nous avons intégré nos ambitions. Ils alimentent les trois ambitions auxquelles nous nous consacrerons dans les années à venir. Enfin, nous proposons une vision des moyens stratégiques.

Nous remercions d'ores et déjà Hilde, Yao, Aziza, Raissa, Aimée et Ghizlane pour leur participation bénévole à l'élaboration du plan. N'oubliez pas non plus de prendre connaissance de l'analyse environnementale en annexe. Elle justifie d'autant plus nos choix.

Ce plan est porté par





Avant - propos	5
La base de notre histoire	6
Molenbeek dans la pratique	7
Et en théorie	9
Les ambitions pour Molenbeek	11
Ambition 1: un environnement sûr et ouvert	12
Les partenaires décrétaux créent un cadre clair	12
Les ressources culturelles et l'infrastructure peuvent être déployées de manière optimale	13
Les habitants se sentent bien accueillis dans les institutions culturelles	14
Molenbeek est un cadre de vie sain	15
Ambition 2: un environnement responsabilisant qui permet de profiter de la culture et d'entreprendre soi-même	16
une histoire inclusive et varié, axée sur la musique et la langue	17
Le néerlandais est une langue de vie	18
Des possibilités d'exercice et des possibilités formelles	19
Les habitants rencontrent régulièrement et durablement leurs voisins	20
Ambition 3: un environnement expérimental pour laisser grandir la culture	21
L'espace public comme espace d'expérimentation	21
Les associations comme partenaires enrichissants	22
Les figures clés des noyaux informels se dialoguent	23
Les artistes sont inspirés et sentent grandir leur sens de la création	24
Les moyens pour la culture	26
Le personnel	27
Les finances	28
L'infrastructure	29
Sous pression	30
La participation: la culture pour, par et avec les gens	31
Pour le plan	32
Pour toujours	33
La communication en transparence	34
Pour le plan	35
Et pour l'action	36

Annexes	37
Chifres clés	38
Le conseil culturel	40
Règlement organique	40
composition	43
conseil	44
le conseil consultatif de la biblioèque	45
Règlement organique	45
composition	45
conseil	46
le conseil d'administration du centre communautaire	47
composition	47
conseil	48
note d'accord entre la commune et le vaartkapoen	49
Convenant VGC & la commune	
Approbaton conseil communale	
Conseil de la commission de la Communauté flamande	

AVANT – PROPOS

Chers Molenbeekois, chère association, chers collègues,

Notre commune connaît un riche environnement culturel. Avec ce nouveau plan d'action, nous voulons mettre l'accent sur une offre passionnante qui encourage le public à s'épanouir, à s'émerveiller et à co-crédier. Il est important que nous considérions toujours la façon dont nous faisons la culture. Sortir des sentiers battus pour montrer les Molenbeekois et les entendre est d'un intérêt essentiel.

En collaboration avec le Service culturel néerlandophone, la bibliothèque publique "De Boekenmolen" et De Vaartkapoen, nous avons examiné la manière dont nous aimerions réaliser notre vision et nos objectifs dans les années à venir. Afin de répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés, nous avons collaboré avec nos Molenbeekois, parmi lesquels des artistes talentueux et des jeunes engagés. Ces dialogues ont donné lieu à des points de vue surprenants qui s'expriment dans notre plan d'action actuel. Nous obtiendrons dès lors sans aucun doute de l'énergie et de la matière pour mettre sur pied des projets et des activités passionnants.

Nous espérons ainsi que le Molenbeekois contribue au développement et à la redéfinition du paysage culturel. Résultat : un plan de politique culturelle prometteur caractérisé par une participation active !

Nos ambitions avec ce plan sont claires. Nous voulons écouter, co-crédier et créer du lien. Bref, nous voulons répondre aux besoins de notre commune !

Khadija Zamouri,
Échevine des Affaires néerlandophones

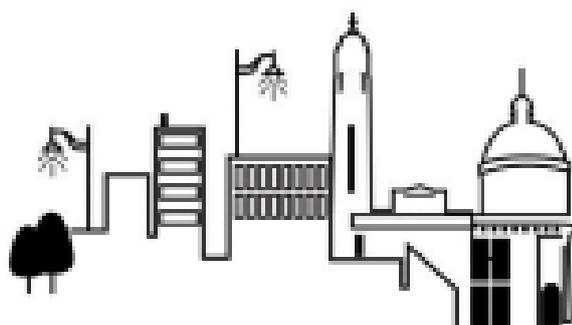
Ça y est ! Vous avez devant vous un plan de politique culturelle ambitieux. Un plan que nous avons élaboré avec nos collègues du service culturel néerlandophone et De Boekenmolen. Et bien sûr, nous ne l'avons pas fait seuls ou derrière un écran, mais en consultation avec les associations de Molenbeek, les artistes, les mouvements de citoyens et des groupes spécifiques. Le résultat est un plan qui offre de l'espace, facilite et contribue à la richesse culturelle de Molenbeek sous toutes ses facettes. Le plan demande également des engagements clairs de la part de la commune, pour plus de transparence et de soutien aux associations, organisations, artistes et initiatives citoyennes.

Pour le VK, les prochaines années seront cruciales. En 2019, nous avons quitté notre lieu familier du centre-ville de Molenbeek pour y permettre d'importants travaux de rénovation. Au cours des deux prochaines années, nous travaillerons, avec RECYCLART, à faire découvrir une nouvelle partie du canal depuis notre fabuleux site temporaire de MANCHESTER.

Le nouveau VK, qui ouvrira ses portes en 2022, disposera - en plus d'une toute nouvelle salle de concert et de divers ateliers - d'un jardin communautaire, d'un espace-laboratoire et d'un café coopératif, que nous concevons en co-création avec le quartier. Les trois volets de notre action - le travail de quartier, les concerts et le travail avec les femmes - ne feront plus qu'un, avec comme grande source d'inspiration l'idée de « **Musique et Molenbeek** ». Nous visons un large travail musical et communautaire, beaucoup de co-création et de cross-over, des vibrations urbaines et beaucoup de talent de Molenbeek. Venez nous voir, parce que notre mantra est : collaborer convient mieux. Sous le radar résident la puissance, la beauté et l'espoir. Ensemble, nous donnons des ailes à Molenbeek.

À bientôt au VK,
Irene Rossi, Présidente De Vaartkapoen

LA BASE DE NOTRE HISTOIRE



MOLENBEEK

Dans le pratique ...

Au cours de ces six dernières années, Molenbeek n'a pas radicalement changé d'aspect. Elle reste l'une des communes les plus peuplées et les plus pauvres de Belgique, située à l'ouest de la Région bruxelloise. La **diversité** que l'on peut attendre d'une grande ville est également très présente à Molenbeek. Selon le Moniteur de civisme et d'intégration, 140 nationalités différentes cohabitent sur 5,9 km² et 94 % des enfants sont d'origine étrangère¹. Les différences en fonction du contexte, du niveau de formation, de l'âge, de la langue, de la situation de logement et de la prospérité économique, au sein même des nationalités, démontrent ainsi l'existence d'une diversité à l'intérieur de cette superdiversité. Le Molenbeekois type n'existe toujours pas. Au contraire, il devient plus difficile à appréhender, mais il colore et enrichit d'autant plus les rues de la commune.

Si ses quartiers diffèrent encore dans leur composition, avec de nombreux jeunes et des familles défavorisées et nombreuses dans le quartier Maritime et le centre historique et une population relativement plus âgée dans le Haut Molenbeek, cet écart entre les « anciens » et les « nouveaux » quartiers s'estompe de plus en plus. La diversité de Molenbeek est désormais un fait dans la quasi-totalité de la commune. L'embourgeoisement amène de nouveaux jeunes ménages à deux salaires sur la rive droite du canal et des familles nombreuses aux origines culturelles diverses s'installent de plus en plus dans le Haut Molenbeek. Les quartiers densément peuplés ont besoin d'une utilisation créative des possibilités dans un espace public limité, tandis que les espaces verts ouverts dans le Haut Molenbeek, comme le Scheutbos et le parc Marie-José, ont besoin de culture pour drainer un nouveau public. Les quartiers Gare de l'Ouest et Duchesse de Brabant incarnent pleinement cette transition, sur la ligne de fracture psychologique de la Gare de l'Ouest. L'activité artistique économique et culturelle y est importante. Il s'agit d'un quartier résidentiel densément peuplé recelant néanmoins un grand potentiel d'espace vert ouvert. La composition de sa population est bigarrée, un fait caractéristique de la commune. La population s'est diversifiée et l'écart entre le Haut et le Bas Molenbeek s'est réduit.

Toutefois, l'anonymat, caractéristique pour une métropole est aussi présente à Molenbeek. Une mobilité vaste des personnes nourrit cette anonymité : la réalité derrière les façades reste invisible pour les voisins (la violence domestique, la solitude, la pauvreté). Très récemment, les yeux du monde entier étaient tournés vers Molenbeek, pour se nourrir d'une nouvelle série de préjugés et confirmer sa réputation négative. Mais Molenbeek connaît aussi une vague de solidarité entre habitants, associations et responsables politiques. Elle est une commune riche en tant que la créativité, l'engagement et une vie associative diverse. Plus de 150 associations francophone, néerlandophone et multilingue s'engagent pour la culture et

¹ L'enfant ou au moins un de ses parents a une nationalité autre que la nationalité belge en 2016.

les citoyens. Des économies alternatives se sont développées jusque dans des lieux qui unissent les citoyens. Des artistes et des associations se sont levés pour Molenbeek et ont mis en avant la force de la diversité. Un nombre croissant de collectifs citoyens se sont organisés pour prendre des initiatives, non seulement nourries par la classe moyenne, mais aussi par un sentiment de complémentarité avec l'ordre établi afin d'atteindre les couches de la population où les pouvoirs publics et l'offre régulière n'arrivent pas.

Ces expériences ont été testées en préparation de ce plan par le biais d'une **large participation**. Les habitants et les collectifs qui font l'expérience de cette réalité au quotidien et essaient d'y répondre attirent depuis quelques années déjà l'attention sur les tendances sociales précaires et les réponses fortes du citoyen. Cette tendance a également été confirmée plus récemment, en dialogue avec divers groupes (cibles) :

- Les artistes veulent s'engager davantage, dialoguer avec les pouvoirs publics et bâtir une société forte et visible en tant que partenaires à part entière.
- Les citoyens se réunissent dans des collectifs et constituent une résistance positive pour développer eux-mêmes des initiatives partant de la base.
- Les jeunes ne veulent pas consommer passivement en marge, mais veulent prendre des décisions actives pour enrichir le monde dans lequel ils vivent.
- Les ménages demandent une attention en faveur du développement de leur habitat immédiat et sont disposés à établir eux-mêmes des liens dans leur quartier.
- Les différences entre les communautés et au sein de celles-ci sont omniprésentes, mais le lien est une volonté et un impératif.

Établir un lien avec le quartier et avec son propre potentiel semble bien constituer un mantra récurrent. Dans ce mantra, **le néerlandais** n'est d'ailleurs pas considéré comme un élément étranger, mais comme un instrument enrichissant pour la vie en commun, la croissance personnelle et les possibilités professionnelles. Et ce sont précisément ces développements qui ont servi de base à une réflexion plus approfondie au sein de la politique (culturelle) sur le rôle qu'elle veut et devrait jouer dans cet activisme positif partant de la base et dans l'activation et la valorisation de ces liens. La question essentielle à nos yeux est de *savoir comment nous pouvons faire en sorte que chaque citoyen puisse participer activement à la culture, et donc à la société, et déterminer sa direction.*

ET DANS LA THÉORIE

Ce noyau de notre récit nous amène à « l'Esprit d'Elinor » (« *de Geest van Elinor* ») de Filip de Rynck, qui a rédigé un vibrant plaidoyer en faveur de « pouvoirs publics qui développent un cadre de soutien innovant, qui invitent les autres, laissent naître les initiatives et les stimulent en se tenant à distance ou, au contraire, en interagissant de manière intense »². Il plaide en faveur de l'espace vide, d'une grande partie de cet espace, afin que le monde du système, dans lequel les pouvoirs publics déterminent leurs règles et leurs cadres, le monde dans lequel les gens, les collectifs, les artistes se meuvent, ne s'asphyxie pas. En d'autres termes, les pouvoirs publics doivent offrir davantage de soutien et de possibilités et uniquement assurer l'organisation pour renforcer ces conditions ou lorsque celles-ci ne sont pas remplies.

Le Danois Henrik Jochumsen a également conçu *four spaces*, un modèle articulé autour de l'espace, pour mieux comprendre les différentes fonctions des bibliothèques et en débattre³. Dans ce modèle, Jochumsen se base sur une société et des besoins en constante évolution. De ce fait, le rôle de la bibliothèque et de son bâtiment évolue avec lui. En ce sens, ce modèle est un instrument important pour l'aménagement ou le réaménagement de la bibliothèque. Dans la vision de Jochumsen, une bibliothèque est la combinaison de différents espaces, à savoir un espace de rencontre, d'inspiration, d'apprentissage et d'innovation. Ces besoins changeants de la communauté locale déterminent *in fine* la poursuite du développement de l'espace de la bibliothèque. C'est précisément pour cette raison que le modèle *four spaces* est différent partout et à chaque fois.

En ce sens, la politique culturelle locale entend également exploiter ces deux modèles relatifs à l'espace : créer le terreau, le contexte ou l'espace adéquats afin que les citoyens se sentent à l'aise et chez eux dans la culture. En tenant compte de ces 4 phases, nous garantissons ces espaces à la mesure de chaque initiative, de chaque partenaire et de chaque citoyen. **Nous créons un espace culturel pour grandir !**

1. Open space
C'est un lieu de rencontre, un lieu pour être soi-même, sans autres obligations ni attentes.
2. Safe space
C'est un lieu d'inspiration pour expérimenter des nouveautés culturelles dans sa zone de confort.
3. Brave space
C'est un lieu d'apprentissage, pour oser parler et interagir avec d'autres opinions.
4. Commons
C'est une *plateforme d'innovation* et d'expérimentation.

² F. DE RYNCK, *De Geest van Elinor*, oct. 2014, *Local*, 21-31

³ <https://modelprogrammer.slks.dk/en/challenges/zones-and-spaces/the-four-space-model-by-henrik-jochumsen/>

Par le dialogue, la participation et les moyens disponibles (stratégies), nous créons ces espaces à la mesure des besoins de chacun de nos groupes cibles, afin que *chaque citoyen (artiste, initiative citoyenne, jeune, famille et quartier) puisse participer activement à la culture et, à ce titre, à la société, et pour qu'il puisse participer à la détermination de son orientation*. Cela se traduit par trois ambitions, avec comme principe de base « un espace culturel pour grandir » :

1. Un environnement sûr et ouvert (open space)
les institutions grandissent
2. Un environnement responsabilisant qui permet aux habitants de profiter ensemble de la culture et leur donne la force d'entreprendre eux-mêmes (safe space & brave space)
les personnes grandissent
3. Un environnement expérimental où la culture peut se développer, un lieu d'innovation et d'apprentissage (brave space & commons)
la culture se développe



**NOS AMBITIONS
POUR MOLENBEEK**



AMBITION 1.

Un environnement sûr et ouvert (open space)

« Open Space » signifie littéralement « espace ouvert » (un espace vide). Un espace ouvert et sain, tant sur le plan tant mental que physique, où les citoyens se sentent bien et bienvenus, sans autres obligations ni attentes. Cet *open space* est un *lieu de rencontre*, sans plus. Participer à la culture doit être comme rentrer à la maison. Dans cette optique, Jochumsen, dans son modèle *four spaces*, désigne la bibliothèque comme le troisième lieu de résidence ; un lieu sans contrainte de performance ni besoin de se présenter sous un jour différent, dans l'infrastructure adéquate, avec un sourire chaleureux et dans un cadre sain.

C'est pourquoi dans une politique qui attire (implique) les participants et se veut moins directive, la place des partenaires décrétaux est également importante pour créer le soutien adéquat, mettre en place le terreau idéal et faire participer les bonnes personnes.

En demandant comment créer cet *open space* et quel rôle la culture doit jouer dans la société pour offrir cet environnement familier, les partenaires décrétaux eux-mêmes se développent et nous mison sur les défis suivants :

1. Les partenaires décrétaux créent un cadre clair pour les rôles et le soutien

Ce que nous voulons.

Les habitants et les acteurs culturels ont une vision claire de la culture à Molenbeek. Ils savent à qui s'adresser pour poser des questions culturelles ou pour demander un soutien, une médiation ou un partenariat.

Les partenaires décrétaux s'attèleront par conséquent à une répartition claire des rôles dans les années à venir. Quelles instances soutiennent les initiatives culturelles et quel rôle les partenaires jouent-ils à ce niveau ? À qui pouvez-vous vous adresser pour développer des initiatives culturelles seul(e) ou en cocréation ? Quels sont les acteurs culturels actifs à Molenbeek, tout court ? Ce sont quelques questions sur lesquelles nous nous concentrons. Les rôles que personne n'assume sont également analysés. Les lacunes et les questions culturelles à Molenbeek peuvent mettre en lumière de nouveaux rôles, une redistribution des rôles ou le besoin d'autres instances.

On ne trace pas de lignes claires seul(e) dans son coin. Les autres grands partenaires culturels tels que la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, l'école élargie et Move asbl peuvent

contribuer à cette clarification. Les organes consultatifs participent à la formation du plan d'action intégré et examinent comment les habitants, les associations et les artistes participent à la politique culturelle locale.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux se réunissent pour clarifier leur rôle dans la politique culturelle locale en matière de transmission de l'information, de médiation, de soutien et de cocréation. Ils formulent ensemble un plan stratégique décrivant clairement le soutien apporté par chacun des partenaires et le programme qu'ils organisent eux-mêmes. Ensuite, le rôle de chaque partenaire est spécifié dans ce cadre.

Les partenaires décrétaux et les membres intéressés des organes consultatifs officiels se réunissent pour définir les priorités qui seront mises en œuvre en 2020 à partir de la politique culturelle locale et discuter des modalités d'implication d'autres partenaires culturels.

Le VK poursuit son processus d'intégration des différentes activités du centre communautaire De Vaartkapoen (action féminine Kaleidoscoop et pôle d'éducation à l'art/cocréation VK Art) et de VK Concerts vers une activité et une identité distinctes (Musique, Société et Molenbeek).

Le Conseil d'administration du VK (et, par extension, quelques experts) détermine avec l'équipe du VK les ambitions artistiques et commerciales de l'activité musicale du VK (période de programmation 2022-2027) afin de demander à nouveau des moyens de fonctionnement structurels à la Flandre (décret sur les arts). Délai 1^{er} décembre 2020.

2. Les ressources culturelles et l'infrastructure peuvent être déployées de manière optimale

Ce que nous voulons.

Les ressources financières destinées à soutenir les projets culturels augmenteront au cours des prochaines années. Les acteurs culturels de Molenbeek verront ainsi la contribution de la commune au développement culturel progresser. La qualité et l'ampleur de leurs initiatives augmenteront donc à leur tour.

En outre, les acteurs culturels ont une vision du matériel et des autres moyens disponibles pour développer leurs initiatives. Ils sont au courant de l'inventaire et des conditions permettant d'exploiter pleinement le matériel, les connaissances, l'infrastructure et les moyens financiers.

La bibliothèque évolue vers une bibliothèque d'expériences où l'utilisateur occupe une place centrale. Le public dispose ainsi d'un accès optimal à la bibliothèque et à ses services. De nouvelles possibilités apparaissent en ce qui concerne l'utilisation de l'infrastructure avec des partenaires, le public et les jeunes. Les visiteurs se sentent chez eux à la bibliothèque, tout comme au VK. En mai 2019, le VK a quitté son site habituel dans le centre-ville de Molenbeek en raison de travaux de rénovation importants. Avec Recyclart, le VK a transformé l'ancienne imprimerie de la rue de Manchester en restaurant, centre d'art, maison de quartier et salle de concert MANCHESTER. Avec notre présence dans cette partie inexploitée de la zone du canal, nous jetons les premières bases d'un nouveau hub artistique sur ce site. De plus, le VK

souhaite utiliser la période Manchester pour continuer à concrétiser ses propres ambitions concernant « Le nouveau VK unifié ». En 2022, nous ouvrirons les portes du Nouveau VK. Outre un lifting approfondi de la salle de concert et du centre communautaire, nous y aurons également un jardin semi-public, un espace de laboratoire artistique et un espace de co-working que nous façonnerons avec le quartier. Pendant les transformations, le VK conservera son lien avec le quartier autour du chantier de construction en étant présent et disponible pour le voisinage.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Le service de la culture doit déposer un budget motivé pour augmenter les « subsides à des organismes culturels ». Il rend l'actuel règlement général des subsides de 2017 facile à utiliser et plus simple à trouver sur support numérique.

Dans sa proposition de budget, la bibliothèque demande des ressources supplémentaires pour des projets avec ses partenaires culturels.

La bibliothèque mise sur la numérisation. Elle met à disposition des médias numériques dans sa salle informatique. Le wifi est disponible à chaque étage. Elle prévoit des informations et organise des ateliers sur la « numérité » destinés aux visiteurs et au personnel.

Le VK développe des outils, des formats et des moments de rencontre pour informer le quartier et obtenir des informations sur la création et le contenu du jardin, du hangar et de l'espace d'accueil/de rencontre ouvert (baptisé « coworking café »).

Le VK organise, en collaboration avec des partenaires et des experts du secteur de la jeunesse, des moments de concertation avec les jeunes et les riverains afin de créer un cadre et des conditions cadres clairs pour le jardin semi-public du VK. Si nécessaire, le VK recherche un partenariat structurel au sein du secteur de la jeunesse et/ou du travail de rue.

Le VK évalue la politique actuelle en matière de location de salles et de coproduction afin de donner (encore plus) de possibilités (open space/utilisation des locaux) aux riverains, aux jeunes organisateurs de concerts bruxellois, aux artistes et aux initiatives citoyennes.

3. Les habitants se sentent bien accueillis dans les institutions culturelles

Les citoyens éprouvent le sentiment qu'ils font partie de la communauté et qu'ils font ce qu'ils aiment. C'est particulièrement crucial pour les jeunes, car ils ont besoin d'un deuxième chez eux et de détente. Ils évoluent dans un monde numérique dans lequel ils expérimentent et se sentent chez eux.

Ce que nous voulons.

Les habitants se sentent bien accueillis dans les infrastructures culturelles. Ils savent qu'ils peuvent s'adresser à ces infrastructures pour demander des informations ou pour une conversation amicale en néerlandais ou dans une autre langue universelle. Les jeunes disposent de cette place à la bibliothèque et au Vaartkapoen, avec une ouverture sur leur propre univers et sur leurs besoins numériques. Les habitants connaissent la bibliothèque en tant qu'« open place-to-be », un endroit que l'on peut simplement visiter, mais aussi un endroit où l'on peut rechercher ou demander les informations nécessaires. Comme le dit sa mission, le VK est une maison ouverte et un point d'ancrage où la rencontre et l'accueil

occupent une place centrale. Avec son jardin, son coworking café et son accueil, le nouveau VK dispose d'un espace supplémentaire, où tout un chacun peut venir et utiliser l'infrastructure.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Avec les services communication, développement urbain, jeunesse et MOVE asbl, le service de la culture crée un guide d'accueil devant servir de boussole en matière d'informations administratives, de demandes d'aide et de loisirs pour les habitants et les associations. Il examine si le guide d'accueil smartphone peut être proposé de manière conviviale.

Le personnel de la bibliothèque, du VK et du service de la culture offre un accueil ouvert et chaleureux, de l'homme à tout faire et des agents de nettoyage aux responsables, sans oublier tous les autres collaborateurs. Une instruction/formation est proposée au personnel dans ce domaine.

La bibliothèque et le VK entament une collaboration avec un groupe de travail de jeunes afin de voir comment ils envisagent l'espace et comment ils entendent l'occuper.

Le VK rend le système de cloud ouvert opérationnel, ce qui permet aux membres du personnel de se connecter et de travailler n'importe où au sein du VK. Ils peuvent ainsi travailler dans le coworking café/à l'accueil et devenir un point de contact accessible pour tous ceux qui le souhaitent.

4. Molenbeek est un cadre de vie sain avec une incidence positive sur la santé de ses habitants et sur la réputation de la commune

Ce que nous voulons.

Les habitants ont le sentiment que les pouvoirs publics s'efforcent d'organiser des événements de manière écologique et de restituer des rues propres après ceux-ci. Cela incite les habitants et les associations à prendre eux-mêmes l'initiative, à laisser et à rendre les rues et l'espace public plus agréables.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux établissent une charte relative à l'organisation et à l'expérimentation d'une culture durable. Cette charte est remise lors de chaque nouvelle collaboration et sert de fil conducteur obligatoire. Nous recherchons des collaborations avec des initiatives existantes comme Café Filtré.

Les partenaires décrétaux étendent leur inventaire à des matériaux durables, les utilisent lors de leurs propres événements et les mettent à la disposition de partenaires.

Les partenaires décrétaux créent un outil de communication simple qui attire l'attention du public sur l'utilisation de matériaux durables.

Les partenaires décrétaux rangent eux-mêmes après leurs propres événements et remettent l'espace utilisé dans un état de propreté.

Les partenaires décrétaux développent des activités ludiques pour inciter les habitants à créer un milieu de vie sain.

AMBITION 2.

Un environnement responsabilisant qui permet de profiter de la culture (*safe space*) et donne la possibilité d'entreprendre soi-même (*brave space*)

Le Molenbeekois type n'existe pas. Dans un mélange de régions d'origine, de différences de générations, de langues, de croyances ou de statuts sociaux subsistent malgré tout des préférences personnelles, *des goûts et des couleurs*, votre éducation, vos choix de vie, les influences de vos amis, et bien plus encore, qui façonnent votre personnalité. Il n'existe de diversité que dans une superdiversité, comme le fait remarquer à juste titre Medhi Maréchal (M. Maréchal, Ruimte Maken, publication de Demos, s.d. 11.). Avec la culture, nous ne pensons pas avec des cloisons, mais nous embrassons au contraire *les différentes identités*. À Molenbeek, nous laissons ***tous les individus s'épanouir*** et nous nous attelons à la diversité des personnes dans une culture aux multiples facettes.

Pouvoir être soi-même, c'est en effet de cela qu'il s'agit ! Pouvoir vivre ses propres identités renforce l'estime de soi, la confiance en soi, ainsi que sa position dans la société. La politique culturelle de Molenbeek mise sur cet espace sécurisé pour oser être soi-même et s'ouvrir aux autres, pour acquérir de nouvelles expériences culturelles au sein de sa zone de confort. Ce ***safe space*** est un ***lieu d'inspiration***. Pour les enfants, les parents jouent un rôle actif.

Le *néerlandais* est également important pour la perception de l'identité et le développement personnel. Les néerlandophones cherchent depuis longtemps un endroit où ils peuvent parler néerlandais à Molenbeek. Pour les allophones, la connaissance du néerlandais facilite de surcroît le développement linguistique. Elle offre des possibilités d'épanouissement supplémentaires à l'école, dans les loisirs et au travail (ou dans la recherche d'un travail). Pouvoir parler ou apprendre le néerlandais est donc un must à Molenbeek. La bibliothèque joue un rôle important dans cet apprentissage de la langue.

Mais outre ce *safe space*, les chiffres et les entretiens indiquent clairement que de nombreux Molenbeekois bénéficient également de *perspectives d'avenir*, de la vision de possibilités de carrière et de la mise à profit des possibilités de développement. La culture est un moyen ludique et sûr de créer de l'espace pour des possibilités de développement. Ce ***brave space*** est un ***lieu d'apprentissage***. Dans un espace sûr et ouvert, vous pouvez aller plus loin que ce que vous voyez et que ce que vous osez faire. Il vous permet d'être vous-même, d'interagir avec d'autres opinions, d'oser parler et de prendre des initiatives personnelles.

Vous trouverez ce *safe space* et ce *brave space* non seulement dans des institutions, mais surtout dans *votre propre quartier*. De nombreux habitants ont fait savoir qu'ils considéraient leur propre quartier comme point de départ important pour faire de la culture et être forts

dans la société. La rupture de la solitude et de l'isolement des nombreuses personnes isolées de la commune commence d'ailleurs aussi dans le quartier ou auprès de ses semblables. L'appel en faveur d'un réseau local où les enfants se réunissent, où les habitants peuvent rencontrer les voisins et d'autres communautés pendant leurs loisirs et ainsi se sentir comme chez eux, est très puissant. Il est même si important que de nombreux habitants déclarent vouloir prendre un engagement personnel et œuvrer ainsi à l'autonomisation du quartier, car un quartier qui tisse des liens est un quartier fort.

1. Les différentes identités (culturelles) trouvent ensemble leur place dans une offre culturelle variée et inclusive, axée sur la musique et la langue.

Ce que nous voulons.

Tous les citoyens de Molenbeek vivent pleinement leurs identités. Racines dans d'autres pays, amour de certaines disciplines culturelles, engagement en faveur d'un voisinage ou d'un quartier, convaincu par une foi ou une vision précise, hétérosexuel, homosexuel, lesbienne, bisexuel ou en recherche : chacun trouve sa place à Molenbeek et se sent connu, reconnu et soutenu dans la politique culturelle locale de la commune. Mieux encore : les citoyens se sentent encouragés à découvrir d'autres identités, générations et sous-cultures, à dialoguer avec elles et à développer la culture.

L'expérience de sa langue et de sa culture a sa place dans la société molenbeekoise, ainsi que dans la politique culturelle locale. La langue et la musique sont des moyens d'expression communs qui rassemblent les amateurs de culture ayant des « backgrounds » différents et dans lesquels les partenaires décrétaux excellent. La diversité au sein de la diversité est visible et célébrée en travaillant autour des éléments partagés, qui lient tout un chacun.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux examinent avec des experts comment adapter la langue et la culture narrative à un environnement multilingue familial et comment la bibliothèque et le VK peuvent lier la langue et la musique dans une vision et une offre communes.

Les partenaires décrétaux examinent ensemble comment les habitants des quartiers faiblement desservis peuvent participer à la culture ou être orientés vers la culture.

Dans la charte durable que les partenaires décrétaux conçoivent, ceux-ci plaident également pour le respect de toutes les identités. Ils communiquent cette charte durable à tous les partenaires.

Le service de la culture interroge le service du dialogue interculturel sur la politique relative aux communautés, aux identités et à l'interculturalité et examine avec lui comment la première rencontre avec les représentants, les figures clés et les réseaux de différentes communautés, (sous-)cultures et identités peut avoir lieu.

La bibliothèque se profile en tant que point de contact en matière de langue et de littérature dans la commune et en tant que partenaire dans l'élaboration d'initiatives à ce sujet. Elle accorde également une place à d'autres langues comme l'arabe et l'anglais et étudie des possibilités d'extension supplémentaires (collection polonaise, une population importante à Molenbeek et une lacune dans l'offre actuelle des bibliothèques bruxelloises).

La bibliothèque et le VK renforcent les collaborations (p. ex. Foyer asbl, Forum des minorités) dans le cadre de sa politique en matière de multilinguisme, de diversité et d'interculturalité.

2. Le néerlandais est une langue de vie pour les néerlandophones et pour les non-néerlandophones

Ce que nous voulons.

Les partenaires décrétaux constituent un berceau dans la commune pour les néerlandophones. Ils peuvent parler le néerlandais et profiter d'une offre claire pour différents âges (seniors, adultes, enfants), pour les familles, pour les anciens, mais aussi pour les nouveaux venus. La bibliothèque a une mission importante à cet égard. Avec ses partenaires pour les initiatives préscolaires et extrascolaires et son activité scolaire, elle est en mesure de prendre en charge les premiers pas dans la langue néerlandaise et la suite d'un apprentissage linguistique solide. En collaboration avec les bibliothèques bruxelloises, elle a développé à cet effet une Ligne de lecture intégrée commune dans laquelle tous les projets et activités de lecture existants correspondent de manière optimale à l'intérêt et aux besoins de lecture des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. En outre, la bibliothèque est un lieu d'inspiration où les adultes se sentent chez eux et entrent en contact avec des expériences significatives en matière de langue et de littérature par le biais de conférences, de débats et d'ateliers.

Toutefois, le néerlandais est également important pour les allophones et les nouveaux arrivants dans notre capitale bilingue. Il ouvre des portes pour la suite de la carrière, stimule la bosse des langues et est un élément essentiel pour une meilleure compréhension du monde environnant et pour une rencontre avec les autres, les voisins. La langue personnelle (étrangère) ou l'échange avec des allophones constitue également une base enrichissante pour le néerlandais et pour la (future) position dans la société. Les allophones peuvent s'exprimer en néerlandais, ils ont la possibilité d'apprendre la langue et de continuer à s'exercer lors de moments inspirants. La Maison du néerlandais, Brusseeleer, l'Agence flamande de la civilité et de l'intégration et le Forum des minorités sont les premiers partenaires. Les nouveaux arrivants pourront ainsi poursuivre leur intégration, partager leur richesse culturelle et découvrir la nouvelle langue par eux-même. Cette démarche ne peut d'ailleurs pas commencer trop tôt. Avec leur famille, les enfants peuvent participer à la culture de manière ludique, goûter à la langue néerlandaise et à la richesse des allophones. Les écoles ainsi que le réseau scolaire élargi mettent en œuvre leur expertise afin que le néerlandais trouve sa place dans la vie des enfants et des familles grâce à la culture.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux examinent avec d'autres prestataires concernés si une offre familiale néerlandophone peut être développée conjointement.

Le service de la culture organise un programme culturel néerlandophone qui est lancé par la Communauté flamande à Bruxelles. Elle rassemble et promeut l'offre culturelle néerlandophone dans la commune.

La bibliothèque regroupe sa politique linguistique avec une vision du soutien des partenaires qui proposent des cours de langue néerlandaise, une large offre de conférences et d'orateurs invités, des bénévoles pour le projet Boekenbende aan Huis.

La bibliothèque fait la part belle à l'expérimentation de la langue par le biais d'ateliers constituant une source d'inspiration : rédaction créative, lecture à voix haute et récit par des professionnels.

Le VK repense son activité scolaire avec Brom et l'offre scolaire de N22 en fonction de sa nouvelle identité et de l'offre existante.

Le VK étudie la nécessité de semaines de jeu en immersion dans le cadre du néerlandais pour les allophones et les nouveaux arrivants dans les activités postscolaires. En collaboration avec l'Agence flamande de la civilité et de l'intégration et la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, elle examine comment ces semaines d'immersion accessibles à tous peuvent être organisées.

3. La culture offre aux citoyens individuels des possibilités d'exercice sans engagement et des possibilités formelles d'évolution de carrière

Ce que veulent la bibliothèque et le VK.

Les jeunes aiment venir à la bibliothèque. Ils peuvent y étudier, y lire et y acquérir des connaissances et poursuivre ainsi leur développement personnel. En ce sens, ils font de la bibliothèque un lieu vivant qui se transforme en une plateforme d'apprentissage social où les enfants et les jeunes sont soutenus et stimulés, peuvent travailler et étudier ensemble et, éventuellement, acquérir une première expérience professionnelle (apprentissage en alternance). Au VK, les jeunes voient des possibilités de croissance dans le monde de la musique en tant qu'organiseurs et artistes, en tant que stagiaires et membres du personnel, ou dans des parcours de formation professionnelle et des projets d'emploi social.

Ces possibilités d'épanouissement personnel sont d'ailleurs très tangibles et très concrètes pour d'autres habitants également. Tous les Molenbeekois intéressés peuvent s'enrichir dans le cadre de possibilités d'apprentissage et de cours divers.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

La bibliothèque et le VK étudient comment accompagner en profondeur les bénévoles (personnages clés/associés). Outre le développement personnel, nous misons sur la dynamique de groupe, la diversité et la convivialité.

La bibliothèque repense son espace sous la forme d'une possibilité d'étudier pendant les heures d'ouverture.

Le VK évalue l'utilisation et le contenu des locaux actuels ainsi que l'offre de cours et d'excursions présente avec tous les acteurs concernés. Nous étudions également une extension de l'offre de cours avec un lien clair vers la nouvelle identité du VK (Musique, Molenbeek et Société). Pour la musique, nous mettons au point une offre étendue de cours d'initiation ouverts aux autodidactes et de speed dates présentant les possibilités d'emploi dans le secteur musical.

Le VK propose son infrastructure à des partenaires structurels en interne afin de développer un trajet d'emploi social HORECA et une formation d'agent de sécurité dans le cadre d'une politique de bénévolat stratifiée pour les jeunes Molenbeekois chômeurs de longue durée.

4. Les habitants rencontrent régulièrement et durablement leurs voisins et prennent eux-mêmes l'initiative d'organiser ces rencontres.

Ce que veulent le service de la culture et le VK :

Les habitants du quartier trouvent normal que les voisins se rencontrent, que leurs enfants jouent ensemble et qu'ils participent aux initiatives de chacun. Mieux encore : ils ressentent un sentiment de cohésion fort avec leur rue et souhaitent que celle-ci soit conviviale et propre. Les habitants prennent personnellement l'initiative de rassembler les voisins et de gérer la qualité de vie dans leur quartier. Les habitants ressentent en retour un fort sentiment de reconnaissance, de valorisation et de soutien de la part de la commune en raison de ces initiatives.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Le service de la culture examine avec le service participation et festivités comment la commune peut assumer un rôle de soutien clair, avec une ligne de subvention pour soutenir des initiatives de quartier, un guichet de quartier qui peut regrouper, communiquer et suivre sur les plans administratif et logistique différentes initiatives de quartier comme la journée des voisins, le nettoyage de printemps, les fêtes de quartier, etc.

Le nouveau guide d'accueil est présenté et diffusé lors d'un événement de rencontre avec le quartier. Les partenaires et acteurs décrétaux qui ont réalisé le guide d'accueil dialoguent avec les habitants du quartier.

Le Vaartkapoen et le service de la culture étudient comment développer un lieu de travail, une fonction de rencontre et de soutien pour les initiatives citoyennes dans le nouveau coworking café du VK.

AMBITION 3.

Un environnement expérimental dans lequel la culture peut s'épanouir (*brave space & commons*)

La commune est un pôle d'attraction pour les associations et les artistes. Un endroit où les habitants se battent eux aussi pour changer leur environnement, entreprendre une action de dialogue et faire grandir la culture à partir de la base.

La politique culturelle locale part de ce qu'elle voit, du potentiel et de l'évidence ! Tous les éléments sont réunis pour **faire grandir la culture** et ainsi faire participer la population à la culture. La politique doit uniquement créer l'espace nécessaire pour renforcer cette base et la laisser se développer pleinement. La politique culturelle locale est ainsi **un lieu d'innovation**.

Les artistes, les initiatives citoyennes et les associations doivent pouvoir s'épanouir dans cet espace ouvert (*brave space*). Ils doivent recevoir le soutien des pouvoirs publics, se soutenir mutuellement et soutenir les autres selon leurs propres règles du jeu (*commons*). L'espace public est un environnement partagé, ouvert à tous et accessible, propice au développement de la cogestion.

1. L'espace (semi-)public est un lieu expérimental où des initiatives culturelles sont développées en cogestion.

L'espace (semi-)public est et reste un terrain de jeu important. C'est la base où les citoyens se croisent, l'endroit le plus incontournable et le plus visible d'une commune dans laquelle chacun se déplace. Il présente un aperçu de la complexité de la société. C'est une source d'inspiration pour la culture et l'expression (personnelle).

À Molenbeek, les places et les parcs constituent un cadre propice à l'organisation d'initiatives culturelles. Toutefois, la culture ne doit pas toujours être organisée dans des lieux incontournables pour faire bouger les citoyens ni bénéficier d'une structure démesurée ou d'une approche et d'une vision grandioses. Même dans les coins de rue et les jardins, la culture peut rassembler les gens et faire bouger une commune. L'espace public se prête particulièrement bien à l'expérimentation, à la réflexion et aux échanges culturels.

Ce que nous voulons :

Molenbeek est connue pour son utilisation créative et réfléchie de l'espace public. Organiser des événements dans cet espace partagé et central est facilité et apprécié. D'autres y sont actifs ou veulent y être actifs. Les espaces semi-publics de la bibliothèque et du Vaartkapoen sont également connus pour être des lieux où les processus de réflexion créative peuvent mûrir et où les activités peuvent se dérouler dans un cadre de responsabilité partagée. Ainsi, les jardins de la bibliothèque et du futur Vaartkapoen constituent un nœud innovant au sein d'un réseau d'espaces verts.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux réfléchissent à de nouveaux lieux stratégiques de contenu créatif. Pouvons-nous soutenir des jardins en tant que hubs créatifs ? Établir des liens entre les différents jardins ? Quelles places ouvertes peut-on développer en plus de la place communale ? Dans ce cadre, ils engagent un dialogue et un processus de réflexion avec d'autres organisations qui évoluent dans l'espace public, comme la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale dans le cadre de la Gare de l'Ouest.

La bibliothèque et le service de la culture réactivent le jardin botanique commun avec « un lieu pour l'art », de la littérature, un guide pédagogique sur l'écologie et l'utilisation des herbes et l'ouverture de la récolte.

Le service de la culture et les services communaux rendent les procédures relatives à l'organisation d'événements dans l'espace public claires et accessibles.

Le service de la culture et le VK cherchent à déterminer si la commune de Molenbeek peut mettre des lieux d'expression à disposition dans l'espace public.

2. Les associations se considèrent mutuellement et considèrent les partenaires décrétaux comme des partenaires enrichissants. Elles développent des initiatives en cocréation.

La cocréation est une forme de collaboration dans laquelle tous les participants ont une influence sur le processus et le résultat de ce processus. Les caractéristiques de la cocréation sont le dialogue, le « *common ground* », l'enthousiasme, le dynamisme et l'accent sur le résultat. L'égalité des participants, la réciprocité, l'ouverture et la confiance sont des mots clés.

Ce que nous voulons :

« L'union fait la force » est la devise nationale de la Belgique. Dans la pratique, saisissons-la à pleines mains au cours des années à venir. Des acteurs socioculturels et artistiques de la commune qui se connaissent vraiment : savoir qui est l'interlocuteur de l'autre acteur, connaître le fonctionnement, les besoins et les attentes des autres. Les acteurs culturels se retrouvent pour apporter la culture à chacun au-delà des frontières linguistiques également. Les associations considèrent par conséquent que la collaboration est une évidence dans des projets concrets et dans la réflexion stratégique sur l'avenir culturel de la commune. Elles rassemblent leurs ressources, leurs collaborateurs, leurs connaissances et leur

communication. Elles se réunissent pour se concerter, créer des réseaux, faire des choix stratégiques et développer ensemble Molenbeek sur le plan culturel.

Pour le développement de leurs initiatives, les associations se tournent également vers les partenaires décrétaux. Comment puis-je concevoir au mieux mon initiative ? Quels sont les partenariats optimaux ? Autant de questions qui sont examinées avec les partenaires décrétaux.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Les partenaires décrétaux organisent et participent à des moments de réseautage (multilingues) sur la base de la communauté (public cible, domaine social, discipline).

La bibliothèque expérimente avec des partenaires et des personnes intéressées des projets linguistiques créatifs et de stimulation linguistique et leur donne l'espace pour les développer.

La nouvelle identité multiple du VK (Musique, Société et Molenbeek) demande une nouvelle contribution et une nouvelle expertise. Nous le faisons en cocréation avec diverses parties prenantes de Molenbeek, de Bruxelles et d'ailleurs

3. Des figures clés de réseaux informels transforment leur activisme dans les activités en dialogue entre elles et en politique culturelle locale

Les collectifs citoyens se trouvent dans une position privilégiée. Ils sont on ne peut mieux placés pour savoir ce qui se passe réellement dans les rues. Ils reçoivent la confiance des habitants parce qu'ils se trouvent dans une situation similaire en tant que voisins, partagent les mêmes préoccupations et travaillent sur la base d'un activisme et d'un engagement positifs. L'engagement de collectifs (citoyens) et de figures clés dans l'espace public et les projets expérimentaux crée de nouvelles dynamiques et de nouvelles connaissances.

Ce que nous voulons :

Leur expertise et leur engagement sont reconnus et appréciés. L'espace permettant d'échanger des idées entre eux existe. Les partenaires décrétaux forment avec eux le pont entre les réseaux informels et les autorités locales. Les réseaux citoyens autour de certains thèmes sont suffisamment forts pour réveiller les pouvoirs publics. La collaboration entre les collectifs dans un réseau plus large est dès lors une évidence pour faire entendre sa voix plus clairement.

Les initiatives citoyennes considèrent le service de la culture et le VK en tant que partenaires potentiels. Elles se sentent appréciées en tant qu'expertes qui savent ce qui se passe dans les rues, chez les habitants, qui comprennent les solutions adéquates et posent les questions les plus pertinentes sur ce qui préoccupe réellement les citoyens.

Les partenaires décrétaux se profilent vis-à-vis des collectifs citoyens en tant qu'interlocuteurs ouverts qui offrent la possibilité d'analyser des ressources et des subsides

et de convertir des étapes de croissance stratégiques en plan, d'une part, et en tant que soutiens dans les dossiers et auprès des autorités, d'autre part.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Le service de la culture répertorie les contacts des comités de quartier et des initiatives citoyennes existants, établit des contacts et dialogue avec eux sur les besoins des collectifs et du quartier.

La bibliothèque poursuit son travail avec des initiatives citoyennes, des utilisateurs issus d'horizons différents, afin de différencier la collection et les activités et de les faire correspondre au monde dans lequel vivent les habitants.

Le Vaartkapoen et le service de la culture étudient comment développer un lieu de travail, une fonction de rencontre et de soutien pour les initiatives citoyennes dans le nouveau coworking café du VK.

Le VK, conjointement avec les 22 centres communautaires, s'efforce d'affiner son rôle en matière d'initiatives en faveur des femmes. Le VK documente également tous les processus de ses projets et expériences dans l'espace public.

5. Les artistes sont inspirés sur le plan créatif à Molenbeek et sentent grandir leur sens de la création

Molenbeek est attrayante pour les artistes en raison de la vaste palette de bâtiments industriels qu'elle propose. Ces bâtiments sont idéaux pour les artistes et les maisons d'art qui souhaitent s'épanouir et se développer. Les artistes se sentent impliqués à Molenbeek. Ils veulent jouer un rôle social. Depuis sa création, l'activité de concerts du VK s'est efforcée d'inciter les jeunes de Bruxelles et de beaucoup plus loin à traverser le canal avec une programmation alternative. Depuis lors, de nombreuses organisations artistiques ont développé une action et un rayonnement supralocaux.

Ce que nous voulons :

Les artistes et maisons d'art expérimentent l'espace pour développer et montrer leur expression artistique. Ils bénéficient de la compréhension, de l'estime et de toute l'aide des partenaires décrétaux pour concrétiser leurs réalisations. En ce qui concerne la langue, la musique et le dialogue, les artistes trouvent de surcroît dans les partenaires décrétaux un important soutien pour élaborer des projets en cocréation. Avec d'autres artistes, les artistes échangent sur Molenbeek, son rayonnement et sa mise en valeur. Mieux encore : les artistes se rencontrent et trouvent des associations socio-artistiques pour collaborer dans le cadre de projets concrets. Des acteurs engagés et forts, dont le monde culturel et artistique de Molenbeek est riche, émergent. Ils se sentent interpellés pour promouvoir Molenbeek en tant qu'ambassadeurs ou figures clés et entretiennent des contacts avec des collègues artistes dans le cadre de cette mission. Les artistes réfléchissent ensemble à un projet artistique positif et soutenu pour Molenbeek et épaulent la candidature de Bruxelles Capitale culturelle 2030.

Le VK est une activité musicale large, avec une identité précise en matière de concerts et une position claire par rapport aux autres podiums bruxellois. Molenbeek est sa plus grande

source d'inspiration. Outre les concerts, il se concentre sur le développement de talents, l'éducation artistique, la cocréation et la coresponsabilité. L'activité musicale joue un rôle important dans l'espace public.

Les étapes stratégiques sont les suivantes :

Un groupe d'expertise, composé d'artistes et de maisons de la culture, fait un brainstorming sur « un lieu visible pour les arts et les artistes à Molenbeek dans l'optique de 2030 ».

Le VK et le service de la culture étudient comment développer un lieu de travail, une fonction de rencontre et de soutien pour les artistes et les initiatives citoyennes dans le nouveau coworking café du VK.

La bibliothèque examine la possibilité d'ouvrir l'espace à des fins artistiques.

Le VK développe un sound system, en cocréation avec des geeks musicaux, des électriciens, des sculpteurs et des artistes. Il s'agit d'un système de sonorisation mobile qui peut être utilisé lors d'une fête de quartier, d'un free podium ou d'un concert, ainsi que dans le cadre de créations artistiques. Le VK organise des *Sound Days* afin d'immerger un large public dans la culture du sound system et de former un collectif de créateurs (« sound crew »).

Le VK met sur pied un groupe de pilotage composé de jeunes collectifs, de labels, d'artistes et de professionnels. Ils contribuent à façonner l'orientation stratégique et la programmation concrète de l'activité musicale du VK.

Un projet d'intégration artistique est déployé lors de la rénovation du VK. Le VK demande à trois artistes (collectifs d'artistes) d'élaborer une proposition relative à la nouvelle identité multiple en collaboration avec le quartier.

Il entame un trajet avec la CCF Arts et la CCF Entité Centres communautaires dans le cadre de la reconnaissance en tant que centre artistique bruxellois.



MOYENS

POUR LA CULTURE

Molenbeek a beaucoup d'atouts pour donner une bouffée d'oxygène à la politique culturelle et pour créer l'espace adéquat pour chacun, mais ces outils doivent aussi évoluer avec le temps. Si nous voulons créer un espace sur mesure pour chacun, les moyens disponibles doivent également se développer et être déployés sur mesure.

Molenbeek dispose de nombreuses ressources pour faire grandir la culture et ses habitants. Nous pensons avant tout à l'ensemble des partenaires sociaux culturels et artistiques qui font de la culture dans la commune. Dans ce domaine, Molenbeek, avec ses quatre-vingts associations et ses centaines d'artistes, brille par sa richesse. Comme indiqué dans les ambitions, **la collaboration** demeure un défi. Il est nécessaire de lutter contre la fragmentation des efforts et de la communication, de mettre en commun le savoir-faire et les moyens, de développer des initiatives en cocréation, mais il appartient bien évidemment aux pouvoirs publics et aux partenaires décrétaux proprement dits de donner une plus grande marge de manœuvre aux associations.

Le PERSONEL

Les partenaires décrétaux sont prêts, avec une **équipe** engagée, pour la mise en œuvre du plan et pour la conclusion de collaborations à large spectre. La bibliothèque emploie huit collaborateurs ou cinq ETP. Outre le bibliothécaire et le chef de service assistant, la bibliothèque emploie trois assistants, un stagiaire en formation alternée et deux femmes de ménage. Le service de la culture compte deux membres du personnel, un ETP est subventionné par la Communauté flamande et un collaborateur de projet ETP est payé par la commune. GC De Vaartkapoen dispose de onze membres du personnel internes, soit 6,7 ETP, et de quinze membres du personnel de la Commission de la Communauté flamande (CCF), soit douze ETP. Ils sont répartis entre les activités de la manière suivante : les services horizontaux travaillent pour les postes Direction (2 ETP), Administration et comptabilité (2,2 ETP), Infrastructure (3,3 ETP), Accueil (2 ETP), Communication (1,8 ETP) et Production & Technique (2,7 ETP). Les postes de contenu sont consacrés à la Musique (1,8 ETP) et à la Société et Molenbeek (3,9 ETP). L'équipe des partenaires décrétaux est forte et polyvalente. Tous font preuve de vision et d'engagement considérables dans leur travail. Au cours des années à venir, nous continuerons à travailler sur cet engagement afin de continuer à transposer cette attitude de travail positive en accueil de qualité pour le citoyen et l'association. L'amabilité, l'ouverture et la réceptivité vis-à-vis des questions externes et des plans concrets font grandir une équipe et permettent d'apprécier les pouvoirs publics lorsqu'ils jouent un rôle de partenaires.

LES FINANCES

Sur le plan **financier**, la commune reçoit chaque année 26 353 € de subsides de projet de la CCF, et la rémunération du coordinateur de la politique culturelle est également prise en charge par le biais de la Communauté flamande à titre de contribution au développement de la politique culturelle locale. Outre ces moyens financiers spécifiques provenant des instances flamandes, les partenaires décréteurs disposent d'un large éventail de moyens qu'ils utilisent chaque année dans la réalisation du plan de politique culturelle durable.

Au VK, les moyens sont divers : le centre communautaire reçoit des moyens de fonctionnement de la CCF (Arts, GC, Fonds flamand des villes) et de la Flandre (Fonds flamand bruxellois). Ces moyens de fonctionnement sont complétés par différentes subventions de projet (Fonds européen de développement régional, décret Participation, décret Arts, Fondation Roi Baudouin et appels à projets CCF). En outre, Actiris et Maribel social fournissent des moyens pour un emploi spécifique et pour les coûts qui en découlent (Geco, apprentissage à temps partiel/travail à temps partiel, ressources VIA). Les coûts salariaux du personnel de la CCF sont entièrement supportés par la CCF. Le VK a reçu au total 612 553 € de subsides en 2019. Parmi ceux-ci, 27 % constituent une subvention de projet à durée déterminée et 30 % sont prévus pour un emploi spécifique. Les ressources de fonctionnement du Fonds flamand bruxellois, des Arts et du Fonds flamand des villes (30 %) ne sont pas structurelles et doivent à nouveau être approuvées en 2020. 81 % du montant total de 612 553 € sont consacrés aux frais de salaires (367 338 €) et aux frais généraux (129 729 €). Le montant résiduel (19 %) consiste en frais de fonctionnement, dont 15 % sont investis dans les frais de production et de communication.

La commune reçoit chaque année pour la bibliothèque une subvention salariale pour le personnel de la bibliothèque de la Communauté flamande. Le personnel d'entretien est à charge de la commune. Chaque année, la bibliothèque dispose d'un budget communal de fonctionnement de 55 000 € pour l'achat de matériel englobant par exemple les collections de livres et de magazines, les meubles ou encore le matériel informatique. 25 % des ressources communales servent à l'achat de la collection (livres, e-books et DVD), 47 % à la maintenance des systèmes de gestion et des applications numériques, 9 % à l'achat de mobilier et 8 % à la logistique et au fonctionnement technique (achat de matériel d'entretien). La bibliothèque peut investir elle-même 11,5 % dans diverses activités d'extension telles que des conférences ou des activités de promotion de la lecture. La bibliothèque reçoit chaque année de la Commission communautaire flamande une subvention de 4 600 € pour sa participation au réseau numérique des bibliothèques. En 2020, le système logiciel convivial et intégré des bibliothèques néerlandophones de Flandre et de Bruxelles sera lancé à la bibliothèque afin de renforcer des processus de travail stables tels que la commande, l'administration des prêts, le prêt, la catalogographie, la gestion financière, le reporting et les statistiques. En outre, le site web de la bibliothèque, qui est déjà en ligne, propose des activités pour les emprunteurs et le catalogue en ligne. Le service de la culture néerlandophone dispose chaque année de 40 000 € de moyens de fonctionnement et en réserve 5 000 € pour les subsides à des associations. Cette somme est entièrement consacrée à des initiatives culturelles.

L'INFRASTRUCTURE

Outre divers matériels pouvant être prêtés, les **infrastructures** communales suivantes sont d'ores et déjà à la disposition de la vie associative :

- Toutes les écoles communales selon le règlement interne de location et d'utilisation des salles.
- La salle polyvalente de la bibliothèque (125 m²) et le jardin (50 m²)
- La salle des fêtes communale de Sippelberg (300 m²), avec cuisine industrielle, sanitaires & loges
- La salle des fêtes communale de Karreveld (240 m²), avec en plus la salle Reine Elisabeth (80 m²), deux salons (40 m²), une salle des chevaliers (60 m²) et une vaste cour intérieure
- Centre communautaire Maritime (455 m²) avec deux salles de réunion (15 m²)
- La Maison des Cultures et de la Cohésion sociale avec salle de spectacles (180 pl.), cave (90 pl.), foyer (140 m² + bar), Cafét'art (50 m²), 8 espaces d'atelier (25 m² chacun) et encore une cour, des studios et des espaces de bureaux, une bibliothèque ZEP (zone d'éducation permanente) et Court'échelle (espace de rencontre parents – jeunes enfants)

Les bâtiments du VK dans la rue Saint-Joseph et dans la rue de l'École sont en rénovation pour une durée de 2 ans. Actuellement, le VK et Recyclart sont installés sur le site Manchester, où se trouvent une grande salle de concert et quelques locaux. Une fois de retour à son ancienne adresse, une nouvelle infrastructure sera mise à disposition, avec une grande salle de concert, un jardin communautaire, un hangar polyvalent, un coworking café, des ateliers et des salles de cours.

Il est certain que les partenaires décréteurs veulent utiliser l'infrastructure disponible en fonction de ses utilisateurs : avec une ouverture aux personnes et une attitude réceptive positive à l'égard de la création.

SOUS PRESSION

Les moyens financiers disponibles sont sous pression : En 2020, plusieurs subsides du Vaartkapoen devront être reconfirmés. En outre, les ressources actuelles ne sont pas suffisantes pour réaliser les nouvelles ambitions du VK en tant qu'activité musicale à large spectre, supralocale et molenbeekoise à Bruxelles. Le VK met tout en œuvre pour être à nouveau reconnu structurellement en 2022 par le décret sur les arts (comme précédemment entre 2003 et 2016) avec un soutien financier conforme à celui d'autres clubs musicaux et d'organisations similaires. Avec son budget de fonctionnement, la bibliothèque achète également des produits d'entretien, des timbres-poste, des imprimés et toutes sortes de petits matériels, tout comme le service de la culture. Il est clair que les ressources disponibles nécessitent des arbitrages réfléchis dans les projets et que, sur ce plan également, les partenariats et le déploiement partagés des ressources sont d'une importance cruciale. Les services demandent d'ores et déjà une augmentation substantielle des moyens de subventionnement de la vie associative, pour que les associations sentent que les pouvoirs publics valorisent et soutiennent le développement de la culture.

Toutefois, une vision d'ensemble des autres possibilités est également importante pour rendre les moyens plus efficaces à déployer. Outre une augmentation des moyens communaux, nous défendons également la **vision d'ensemble**. Dans cet inventaire et dans le cadre de l'ambition de clarifier également les rôles et les moyens, les partenaires décrétaux et d'autres institutions examinent ensemble comment mieux rassembler et communiquer l'offre d'infrastructure et de matériel.

Les moyens disponibles montrent un énorme potentiel d'ancrage dans le quartier (avec des infrastructures et des espaces publics de grande taille), de partenariats durables (y compris avec les francophones) et de regroupement de moyens. Toutefois, un réalisme sain s'impose également : l'adaptation des infrastructures, le soutien aux associations et l'entretien des partenariats exigent aussi des investissements. Nous envisageons donc nos moyens dans un processus de croissance que nous voulons développer ensemble à plus long terme.



POUR LE PLAN

La participation consiste à « prendre au sérieux l'expertise, les connaissances et les idées des citoyens, il s'agit d'un dialogue d'adultes dans une communication ouverte, avec du bruit et des heurts » (De geest van Elinor (L'esprit d'Elinor), Filip De Rynck, 2014). Et c'est précisément ce que les partenaires décrétaux avaient à l'esprit en développant le plan de politique culturelle : prendre du recul par rapport à leurs propres « idées fixes » et regarder les autres avec un esprit ouvert, car lorsqu'il s'agit d'emprunter de nouvelles voies et de bâtir une politique à partir de la base, tout le monde est expert et chaque avis compte.

La participation au plan stratégique a débuté dès 2018 par une évaluation du plan stratégique précédent et par un trajet avec les différents organes de conseil et de gestion des partenaires décrétaux autour des priorités politiques sous le coaching de Streetwize. *Des choix et des rôles clairs, une signalisation et une communication, ainsi qu'un espace ouvert pour tous*, étaient autant de préoccupations communes qui ont été soulevées de la base vers le sommet et à partir de l'intérieur. En janvier 2019, la participation a été étendue à sept publics, qui ont chacun pu s'exprimer dans des formules correspondant au mieux à leur univers de vie et de mobilité :

- un questionnaire en ligne adressé à 65 associations (18 réponses en mars) ;
- des entretiens approfondis avec huit utilisateurs de la bibliothèque et quinze utilisateurs du VK en mars ;
- un bref entretien avec trois groupes de cinq seniors le 18 mars 2019 ;
- une table ronde avec cinq initiatives citoyennes le 25 mars 2019 ;
- un groupe cible composé de treize femmes issues de milieux divers le 28 mars 2019 ;
- un groupe cible composé de six jeunes issus de milieux divers le 27 avril 2019 ;
- un groupe cible de huit artistes et maisons d'art le 20 mai 2019 ;
- un débat ouvert avec une trentaine de passants et d'habitants de la place communale centrale le 31 mai.

Nous sommes à chaque fois partis d'une feuille vierge, sans priorités propres et avec un esprit ouvert. Pour mener à bien cette participation, l'équipe a pu compter sur le soutien de la stagiaire du Vaartkapoen, sur l'expertise de l'Agence flamande de la civilité et de l'intégration, du Forum des minorités et de l'initiative citoyenne L'Académie de Quartier asbl et sur un modérateur de Youth for You asbl, qui ont contribué au développement des méthodologies, ont accompagné la participation des publics et ont participé à la formulation des conclusions. Leur apport a été inestimable. La récente enquête menée auprès des utilisateurs de la bibliothèque, dont près de 110 emprunteurs de la bibliothèque publique De Boekenmolen avaient déjà répondu à une vaste enquête dès 2018, s'est elle aussi révélée utile pour compléter le tableau. Les habitants, les artistes et les partenaires optent à l'unanimité pour un Molenbeek où la politique :

- crée des possibilités, de l'espace et de l'ouverture, avec de la reconnaissance et du respect pour les initiatives propres (faciliter) ;
- apporte de la clarté sur l'ensemble de l'offre culturelle et son rôle à cet égard (communiquer) ;
- est conçue en collaboration avec un réseau de personnes, d'associations, d'artistes et de quartiers (participer et relier).

avec une place centrale pour

- les contacts sociaux entre personnes ;
- place les activités pour les enfants, avec les parents, au cœur des préoccupations ;
- prévoit de l'espace pour permettre aux jeunes de faire ce qu'ils aiment ;
- des activités durables et des échanges de quartier ;
- un (événement de) réseau qui propose des informations pour collaborer et orienter.

POUR TOUJOURS

Les enquêtes, très ramifiées, mais aussi ciblées, jettent à présent les bases d'une participation ultérieure. En effet, la participation à la politique ne s'arrête pas à son élaboration, mais doit vivre d'autant plus à mesure que le plan se concrétise dans la rue, à mesure qu'un nombre croissant d'initiatives prennent forme (ou doivent prendre forme). Faire de la culture ensemble : tel est l'enjeu à Molenbeek. Le modèle de participation qui est déployé à Molenbeek est à la fois simple et sur mesure. Il comprend des conseils consultatifs et de gestion formels fixes, un groupe cible sur mesure en fonction de l'intérêt et de l'expertise ou encore un groupe plus sur le plan du contenu.

Les **organes de gestion et de conseil** demeurent une plaque tournante évidente. Outre l'avis ou la gestion formels, les conseils sont également invités chaque année en septembre à réfléchir à des initiatives concrètes à venir et à la manière de faire participer la base plus large. *Quelles sont les prochaines étapes à franchir pour réaliser les ambitions ? Qui doit être impliqué ? Comment pouvons-nous aborder au mieux cette implication ?* sont autant de questions développées plus en détail dans ce « **groupe plus** », composé des professionnels décréaux, du personnel et de membres du conseil intéressés. Enfin, nous nous attardons sur l'élan des **groupes cibles**, dans le cadre duquel un petit groupe animé par un vif intérêt ou porteur d'une grande expertise réfléchit à des thèmes très concrets comme les arts à Molenbeek, la littérature, le multilinguisme dans la culture, etc. Dans ce cas également, l'espace accordé et la technologie de l'open space servent de fils conducteurs : les pouvoirs publics qui facilitent la discussion et fait grandir le contenu à partir de la base, à partir des interlocuteurs, avec une conclusion finale claire qui porte en elle les prémices d'un développement concret. Une bonne politique commence et se termine par la place laissée à une discussion ouverte et à une communication claire.



Au-delà de nos ambitions, la communication est peut-être l'aspect le plus important d'une politique. Aucune belle action et aucune politique inspirante n'atteint son objectif si elle ne parvient pas à atteindre les bonnes personnes.

Ces dernières années, Molenbeek a créé un vaste arsenal d'instruments de communication : un agenda culturel et un site web partagé ont vu le jour ces dernières années. Aujourd'hui, les nombreuses conversations et expériences personnelles ont également révélé que la quantité de moyens de communication n'était peut-être pas nécessaire (et était plutôt contre-productive), au contraire de l'utilisation réfléchie d'un nombre limité de supports qui atteignent leur but et leur public. Il est donc crucial de réfléchir à la vision adéquate de la communication dans notre politique et nos actions.

DU PLAN

La politique n'est pas facile à transmettre. Ce sont des pensées et des ambitions qui sont inscrites dans ce plan. Ce projet est surtout conçu comme un instrument politique dont le citoyen moyen tire tout au plus une certaine inspiration, mais qui n'offre pas de point de repère concret pour s'adresser aux partenaires décrets. La disponibilité du plan intégral sur les **canaux traditionnels** tels que le site web communal et le site culturel est une évidence. Toutefois, une transposition dans les rues de Molenbeek mettant l'accent sur le concret constitue une première étape de la politique de communication : Nous développons pour les curieux une version allégée de ce plan détaillé. Nous décrivons notre manière de penser par le biais d'un **diagramme**, lequel est par définition un schéma simple constitué d'icônes et de dessins. Mais à Molenbeek (nous en avons particulièrement fait l'expérience lors de l'élaboration de ce plan), ce sont les contacts face-à-face qui fonctionnent le mieux. Dans les groupes cibles, nous lions les ambitions aux souhaits exprimés précédemment. En outre, nous les convertissons immédiatement lors d'un entretien dédié aux initiatives concrètes afin de prendre des mesures avec les groupes.

DE L'ACTION

Toutefois, nous continuons à accorder une attention particulière à la communication dans l'action également. L'information qui touche les personnes est la clé pour éliminer les inégalités et favoriser la participation à la culture. Il s'agit d'une information sur mesure, mais qui touche aussi toutes les parties de la commune. Par exemple, lors d'entretiens, les jeunes ont indiqué que l'information n'atteignait pas toujours le Haut Molenbeek, en dépit de la mobilité de la population concernée. Par ailleurs, de nombreux habitants communiquent via WhatsApp, Instagram, des extraits de vidéos de « modèles à suivre » et d'« ambassadeurs » sur Facebook. Dans les entretiens avec des groupes cibles et avec des collectifs citoyens, trois points d'attention nous sont donc apparus clairement :

1. Les associations et les artistes ont encore besoin d'une communication commune : elle permet une utilisation efficace des moyens et des efforts et le public évite quant à lui tout excès sur le plan des supports de communication. Il retrouve au contraire toutes les informations centralisées.
2. Chaque communication est différente et les citoyens veulent aussi une communication qui les interpelle. Il est important de savoir ce qui attire votre public en termes de contenu, mais aussi de communication, pour l'atteindre.
3. Les nouveaux médias sont le nouvel enjeu. Les dépliants traditionnels atteignent un public déterminé et délimité, mais certainement pas tout le monde. La diversité des supports de communication destinés à différents groupes cibles est donc essentielle dans une politique inclusive qui entend s'adresser à plusieurs groupes. La commune doit elle aussi s'adapter à cette nouvelle ère pour atteindre ses habitants de manière adéquate. Instagram, Facebook, WhatsApp et un site web adapté sont les nouveaux médias qui doivent être utilisés. Les partenaires décrétaux doivent encore progresser sur le plan de cette e-inclusion.

Les services communaux en sont encore à leurs balbutiements dans ce domaine, mais s'y attèlent énergiquement avec le VK. Nous examinerons ensemble en 2020 la création d'un groupe d'experts « communication culturelle » qui analysera de plus près la stratégie de communication, l'utilisation des réseaux sociaux, l'usage de la langue, etc. Pour ce faire, nous espérons bien entendu faire appel aux services spécialisés de la commune et aux responsables de la communication des grandes maisons de la culture.



LES ANNEXES

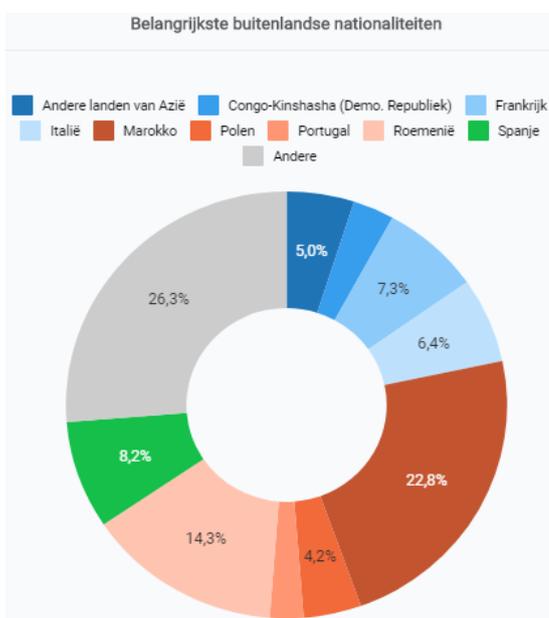
CHIFFRES CLES

(source ibsa, Brussels.perspective, août 2019)

Population au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Population totale (nombre d'habitants)	94.854	97.462	1.163.486	1.208.542
Densité de population (nombre d'habitants par km ²)	15.794	18.228	7.163	7.441
Nombre d'hommes pour 100 femmes	99	100	95	98

Population par groupe d'âge au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Part des moins de 18 ans dans la population totale (%)	28,4	28,8	22,7	22,9
Part des 18-64 ans dans la population totale (%)	59,7	59,5	64,0	64,0
Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	11,9	11,7	13,3	13,1

Population de nationalité actuelle étrangère au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Part de la population de nationalité étrangère dans la population totale (%)	28,2	28,6	33,1	34,8
Part des ressortissants de l'UE-28 (sans la Belgique) dans la population totale	13,8	14,0	21,4	23,0



Ménages privés au 1 ^{er} janvier	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Nombre total de ménages privés	37.789	38.077	540.440	551.243
Taille moyenne des ménages privés	2,5	2,5	2,1	2,2
Part des isolés dans le total des ménages privés (%)	39,5	38,5	48,8	45,9
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	13,7	14,1	11,4	11,6

Statistique fiscale des revenus	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2011	2016	2011	2016
Revenu total net imposable médian des déclarations (euros)	15.931	17.440	17.771	19.072
Indice de richesse (Belgique = 100)	61	57	80	78

Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2012	2017	2012	2017
Part des hommes âgés de 18 à 64 ans bénéficiaires du RIS ou équivalent (%)	8,0	8,8	4,6	4,9
Part des femmes âgées de 18 à 64 ans bénéficiaires du RIS ou équivalent (%)	9,7	11,0	5,3	5,9
Part des bénéficiaires âgés de 18 à 64 ans du RIS ou équivalent (%)	8,9	9,9	4,9	5,4

Milieux d'accueil pour les moins de 3 ans au 31 décembre	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Nombre de places en milieu d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans	14,3	22,5	32,2	38,3

Population scolaire	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2012-2013	2017-2018	2012-2013	2017-2018
Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune (%)	61,2	62,6	67,3	69,4
Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (%)	55,7	56,9	62,7	64,2
Part des élèves du secondaire fréquentant une école de leur commune (%)	16,7	16,8	35,4	36,5

Population active occupée (lieu de résidence)	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2011	2017	2011	2017
Taux d'emploi des hommes (15-64 ans) (%)	50,0	53,2	53,2	58,2
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) (%)	35,9	37,0	43,5	49,0
Taux d'emploi (15-64 ans) (%)	43,1	45,3	48,3	53,8

Chômage	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2011	2017	2011	2017
Taux de chômage des hommes (15-64 ans) (%)	29,2	23,7	21,9	17,4
Taux de chômage des femmes (15-64 ans) (%)	33,5	28,0	23,2	18,4
Taux de chômage (15-64 ans) (%)	31,0	25,5	22,5	17,8
Taux de chômage (15-24 ans) (%)	40,8	33,7	34,4	27,8

Occupation du sol et parc de bureaux	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Superficie totale (km ²)	6,0	6,0	162,4	162,4
Part de la superficie bâtie au 1 ^{er} janvier (%)	53,7	54,8	46,3	47,2
Densité de bureaux (nombre de m ² par km ²)	67.097	66.402	80.277	78.001

Logement	Molenbeek-Saint-Jean		Région de Bruxelles-Capitale	
	2013	2018	2013	2018
Nombre de logements au 1 ^{er} janvier	37.661	38.704	552.793	577.200
Nombre de logements sociaux pour 100 ménages privés au 31 décembre	9,3	9,1	7,3	7,2
Loyer mensuel moyen d'un appartement deux chambres (euros)	-	682	-	770
Prix médian des ventes d'appartements (euros)	153.500	165.000	180.000	199.000

CONSEIL CULTUREL

Règlement organique organisant le conseil culturel du 20/06/2019

Art. 1^{er}

Le décret « portant stimulation d'une politique culturelle locale qualitative et intégrale » du 13 juillet 2001 et le nouveau décret « portant stimulation d'une politique culturelle locale durable et intégrale » du 6 juillet 2012 stipulent que l'organisation d'avis et de participation à la politique culturelle relève de la compétence du Conseil communal. Dans le cadre de son entrée dans ce décret et de l'élaboration du plan de politique culturelle intégré, l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean reconnaît un organe consultatif communal pour la Culture, composé de la manière stipulée dans le présent accord de principe et ci-après dénommé en abrégé « le Conseil de la culture ».

Art. 2

Ce Conseil de la culture poursuit les objectifs suivants :

- a) La promotion d'une politique culturelle qualitative et intégrale telle que décrite à l'article 3 du décret du 13 juillet 2001 sur la politique culturelle locale. Le conseil consultatif émet des avis lors de l'élaboration, de l'exécution et de l'évaluation du plan de politique culturelle intégré et est donc impliqué dans la préparation et l'exécution de la politique culturelle communale.
1. Le conseil au Conseil communal et au Collège du bourgmestre et des échevins en matière d'affaires culturelles néerlandophones selon l'art. 4 de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, points 1 à 10 :
 1. La défense et l'illustration de la langue ;
 2. L'encouragement à la formation des chercheurs ;
 3. Les Beaux-Arts ;
 4. Le patrimoine culturel, les musées et les autres institutions scientifiques culturelles (à l'exception des monuments et des sites) ;
 5. Les bibliothèques, discothèques et services similaires ;
 6. La radio et la télévision et l'aide à la presse écrite (à l'exception de l'émission de communications du gouvernement fédéral) ;
 7. La politique de la jeunesse (sauf lorsqu'il existe un conseil (consultatif) de la jeunesse distinct) ;
 8. L'éducation permanente et l'animation culturelle;
 9. L'éducation physique, les sports et la vie en plein air ;
 10. Les loisirs et le tourisme.
2. La promotion et l'organisation de la concertation, de la coordination et de la coopération entre les organisations culturelles concernées ;
3. La collecte d'informations et de documentation sur la vie culturelle et sur les besoins culturels dans la zone d'activité ;
4. Les représentants d'associations, qui siègent au sein du Conseil de la culture, transmettent les informations à la base et sondent les points de vue.

Art. 3

La commune ne doit pas demander d'avis sur l'établissement du budget communal. Le Conseil de la culture peut toutefois émettre un avis avant que l'administration communale ne

commence à établir le budget. Le plan de politique culturelle intégré et les plans d'action annuels doivent obligatoirement faire l'objet d'un avis du Conseil de la culture. Le rapport annuel sur l'état d'avancement doit être soumis au Conseil de la culture.

Art. 4

Le Conseil de la culture émet son avis à la demande de l'administration communale et de sa propre initiative. L'avis n'est pas contraignant, mais les décisions divergentes doivent être motivées.

Art. 5

Afin de permettre la fonction consultative, des accords sont conclus entre l'administration communale et le Conseil de la culture concernant l'échange d'informations et le suivi. Ces accords sont fixés dans un règlement d'ordre intérieur. Ce règlement précise les modalités de fonctionnement.

Art. 6

La composition du Conseil de la culture tient compte des exigences formelles suivantes pour la participation au dialogue et à la concertation. Les membres effectifs disposant du droit de vote appartiennent au minimum à :

- des associations et organisations culturelles qui déploient une activité sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et travaillent avec des bénévoles ;
- des organisations et institutions culturelles qui déploient une activité sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et travaillent avec des professionnels ;
- Des experts possédant une expérience dans les matières culturelles et ayant une large vision de la culture et de la commune, domiciliés dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean.

Leur nombre maximum est fixé à 20.

Art. 7

Les membres ne disposant pas du droit de vote ou ayant le statut d'observateur relèvent des catégories suivantes :

- a) Un expert pouvant être invité en fonction du sujet ;
- b) L'échevin de la culture néerlandophone, qui est convoqué à chaque réunion ;
- c) Un représentant de la Commission communautaire flamande, qui est invité à chaque réunion ;
- d) Le coordinateur de politique culturelle, qui assiste à toutes les réunions et qui assume la fonction d'agent communal, telle que prévue dans le décret, mis à disposition par le Collège du bourgmestre et des échevins en vue d'assurer le soutien administratif.

Art. 8

Les membres du Conseil de la culture siègent sur une base volontaire et ne reçoivent aucune rémunération à ce titre.

Art. 9

Les membres prennent un engagement de minimum 2 ans pendant la durée du plan de politique culturelle. Des membres supplémentaires peuvent rejoindre le Conseil de la culture pendant cette période.

Art. 10

Tous les membres du Conseil de la culture souscrivent aux objectifs du plan de politique culturelle, ainsi qu'aux principes fondamentaux de tolérance qui comprennent les éléments suivants :

- a) Respect et application de tous les principes de la démocratie et de la Constitution.
- b) Soutien du modèle de collaboration entre les différentes communautés de la Région de Bruxelles-Capitale.
- c) Aide à la promotion de la cohabitation harmonieuse des différents peuples, races, cultures et religions en Région de Bruxelles-Capitale.

- d) Les membres qui, par des actes, des paroles, des agissements ou une participation à des publications, agissent manifestement en contradiction avec cet engagement signé de leur main peuvent être exclus du Conseil de la culture après un vote exigeant l'accord de la moitié plus un des membres présents.

Art. 11

Le Conseil de la culture peut créer des groupes de travail ad hoc pour des projets ou des matières spécifiques. Le Conseil aide la commune à organiser la participation citoyenne. La population au sens large peut ainsi, par le biais de structures de concertation temporaires, également être invitée aux réunions.

Art. 12

Les mandataires politiques ne peuvent pas faire partie du Conseil de la culture, sauf en qualité d'observateurs.

Art. 13

Le coordinateur de la politique culturelle ou un collaborateur du service de la culture assiste, en tant que secrétaire faisant fonction, à toutes les réunions. Le service de la culture néerlandophone de la commune fait office de centre administratif responsable du traitement ultérieur et de l'envoi et héberge les archives centralisées. D'autres fonctionnaires ou agents culturels communaux peuvent être autorisés en concertation et de commun accord.

Art. 14

Le premier Conseil de la culture fondé sur cet accord de principe sera constitué dans un délai raisonnable après approbation par la commune.

Art. 15

Lors de la première réunion du Conseil de la culture nouvellement constitué, un président est élu parmi les membres présents ayant le droit de vote.

Art. 16

Le mandat de ce Conseil de la culture court jusqu'à l'installation d'un nouveau Conseil de la culture dans un délai raisonnable après l'installation du conseil communal issu des élections communales suivantes.

Art. 17

L'échevin peut toujours demander conseil auprès du monde culturel plus large. En outre, l'échevin ou son délégué dialogue au moins une fois par an avec le conseil communautaire.

Art. 18

Ce règlement organique entraîne la suppression de la commission consultative communale pour la Communauté flamande, telle qu'approuvée lors du conseil communal du 14 décembre 1989, et du règlement organique précédent portant création du Conseil de la culture, tel qu'approuvé lors du conseil communal du 22 novembre 2007.

Composition

Koen COBBAERT – Président

Malika ABERKAN – Vice-présidente

Yannick BOCHEM

Linda BRUYNINCKX

Sam DE WIT

Aziza EL MIAMOUNI

Evi FRANS

Ine HENDRICKX

Ellen JACOBS

Rose May LIEBAERT

Yuri PICALAUSA

Walter SALENDER

Greet SIMONS

Elke VAN DEN BERGH

Liselore VANDEPUT

Pieter VANHEES

Ghizlane ZAID

Isabelle De MEYERE – observatrice

Khadija ZAMOURI – observatrice

Tjorven VANDEN EYNDE – observatrice



CULTUURRAAD

ZITTING VAN 10 oktober 2019

Nederlandstalige cultuurdienst
Graaf van Vlaanderenstraat 20
1080 Sint – Jans – Molenbeek

Officieel advies

De Cultuurraad geeft voor het geïntegreerd cultuurbeleidsplan 2020 - 2025 van het duurzaam lokaal cultuurbeleid in de gemeente Molenbeek een positief advies.

Zij heeft volgende opmerkingen

.....
.....
.....

Voor de Cultuurraad


..... Aberkan Malika

CONSEIL CONSULTATIF BIBLIOTHÈQUE

Règlement organique du conseil consultatif de la bibliothèque publique

Art. 1^{er}

La gestion de la bibliothèque publique communale de Molenbeek-Saint-Jean est, conformément aux dispositions du décret relatif au Pacte culturel du 28/01/1974 (art. 9) et aux dispositions du décret relatif à la Politique culturelle locale du 6 juillet 2012 (art. 10, §1,7), confiée à un organe de gestion composé selon la formule 9 C, à savoir en tant qu'association indépendante d'experts des bibliothèques – spécialistes ou utilisateurs.

Art. 2

L'organe de gestion est composé de 7 membres.

Art. 3

L'organe de gestion élit parmi ses membres un président et un vice-président.

Art. 4

Au sein de l'organe de gestion, la fonction de secrétaire est assurée par le bibliothécaire. Cette personne ne dispose pas du droit de vote.

Art. 5

L'organe de gestion est toujours renouvelé dans son intégralité, et ce dans un délai raisonnable de 3 mois après l'installation du nouveau conseil communal. Tant que ce renouvellement n'a pas eu lieu, l'ancien reste en fonction.

Art. 6

L'organe de gestion établit, pour le bon déroulement des affaires internes, un règlement d'ordre intérieur soumis à l'approbation de la commune.

Art. 7

Tous les mandats sont assumés gratuitement.

Composition

Paul LELEU – Président

Mariëtte DE RONNE

Gaby GEYSKENS

Ilse VERBEKE

Ghizlane ZAID

Linda BRUYNINCKX – secrétaire

Tjorven VANDEN EYNDE – observatrice

Khadija ZAMOURI – observatrice



Raad van beheer

ZITTING VAN 10 oktober 2019

O.B. De Boekenmolen
Graaf van Vlaanderenstraat 20
1080 Sint – Jans – Molenbeek

Officieel advies

De adviesraad van O.B. De Boekenmolen geeft voor geïntegreerd cultuurbeleidsplan 2020 - 2025 het duurzaam lokaal cultuurbeleid in de gemeente Molenbeek een positief advies.

Zij heeft volgende opmerkingen

*Poolse collectie is degelijk relevant en de bib Boekenmolen
heeft dit in haar aanbod op te nemen. Daarnaast moet de bib
werken onder andere aan de wifi-probleem of liever gezegd het gebrek
daar aan.*

Voor de Raad van Beheer

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Composition

Irene ROSSI – Présidente

Bert DE BOCK

Hans EELENS

Aziza EL MIAMOUNI

Senae JAMAÏ

Mattias KAYAERT

Eline LABAR

Ineke LECOMPTE

Salvatore PELONERO

Sander TAS

Bart TEMMERMAN

Rik VAN GOETHEM – observateur

Khadija ZAMOURI – observatrice

Tjorven VANDEN EYNDE – observatrice



Raad van Bestuur

ZITTING VAN 15 oktober 2019

Gc de Vaartkapoen
Sint Jozefstraat 14
1080 Sint – Jans – Molenbeek

Officieel advies

De Raad van Bestuur van GC De Vaartkapoen keurt het geïntegreerd cultuurbeleidsplan 2020-2025 van het duurzaam lokaal cultuurbeleid in de gemeente Molenbeek goed.

Zij heeft volgende opmerkingen

.....
.....
.....

Voor de raad van bestuur,


.....

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE

La Commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN

et DE VAARTKAPOEN

Ce qui suit décrit la collaboration entre l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean et le Centre communautaire De Vaartkapoen dans le cadre de la mise en œuvre du plan de politique culturelle intégrée 2020-2025 et ce, en matière d'utilisation de l'infrastructure.

Contexte

Le présent protocole d'accord règle l'utilisation de l'infrastructure culturelle dans le cadre de la politique culturelle locale, qui sera développée au cours de la période 2020-2025 dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean, comme prévu dans la convention entre la Commission communautaire flamande et la commune, et comme prévu à l'article 43 2° du décret du 6 juillet 2012 et l'amendement au décret du 22 décembre 2017. Le protocole et la convention mettent en œuvre l'article 31 de la décision du Gouvernement flamand du 26 octobre 2012 d'appliquer le décret sur la politique culturelle locale.

Engagements

GC De Vaartkapoen

Le GC De Vaartkapoen met gratuitement ses infrastructures à la disposition des autorités communales, sous réserve des conditions suivantes :

- L'espace est disponible
- Les activités qui sont organisées par le GC De Vaartkapoen et les activités payantes n'en sont pas affectées.
- Les activités de la commune s'inscrivent dans le cadre du plan de politique culturelle intégrée 2020-2025 et sont, si possible, menées en collaboration avec les partenaires décrétaux.
- Les activités seront décrites de la meilleure manière possible dans le rapport annuel d'avancement intégré.

Cette infrastructure est mise à disposition - sous réserve de disponibilité - avec les moyens techniques du personnel et des équipements.

Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

Les autorités communales mettent leurs infrastructures gratuitement à la disposition de GC De Vaartkapoen, sous réserve des conditions suivantes :

- L'espace est disponible
- Les activités qui sont organisées par les autorités communales et les activités payantes n'en sont pas affectées.
- Les activités de GC De Vaartkapoen s'inscrivent dans le cadre du plan de politique culturelle intégrée 2020-2025 et sont, si possible, menées en collaboration avec les partenaires décrets.
- Les activités seront décrites de la meilleure manière possible dans le rapport annuel d'avancement intégré.

Cette infrastructure est mise à disposition - sous réserve de disponibilité - avec les moyens techniques du personnel et des équipements.

Par « disponible », on entend tout espace qui est sous le contrôle de la partie concernée, qui n'est pas utilisé, n'a pas été réservé par un tiers ou n'est pas inaccessible en raison, par exemple, de travaux ou de dommages .

Modalités

Ce protocole est joint en annexe à la convention concernée.

Lu et approuvé,

Le Secrétaire communal

L'Echevine des Affaires
néerlandophones

La Présidente GC De Vaartkapoen

M. J. DE WINNE

Madame K. ZAMOURI

Madame I. ROSSI